

# LE SAINT-PIERRIN

Le bulletin d'information trimestriel de la commune de Saint-Pierre de Lages

## NOUVELLES & ARTICLES

*Balade énigmatique*  
Page 1

*La gare*  
*Lotissement Les Hauts de Gare*  
Page 2

*Vers une tonte raisonnée*  
*Comptage routier*  
Page 3

*Le SIPOM sur le marché*  
*Broyez du vert !*  
Page 4

*Salle des fêtes*  
*OAP Les vignes*  
Page 5

*Carnet*  
*Agenda*  
Page 6

### *Balade énigmatique...*

Cette journée organisée par le CMJ a rassemblé plus de 70 enfants âgés de 3 à 12 ans. Le parcours se tenait sur une partie du sentier botanique située au bois du Touron.

Quatorze équipes composées de deux à six enfants, accompagnées d'un capitaine, se sont aventurées dans le bois s'arrêtant à des stands tenus par les élus du CMJ. Au total, cinq stands jalonnaient le parcours. Une question sur le thème de la biodiversité était posée ou bien la participation à un jeu était requise. Une fois l'énigme résolue, l'équipe recevait une pièce de puzzle.

Tout au long du parcours, des affiches avec des QR codes permettaient de visionner une courte vidéo. Toute l'attention était requise car sur le dernier stand les questions posées étaient en lien avec les vidéos... et permettait surtout d'acquérir la dernière pièce du puzzle. Au dos du puzzle étaient notée l'énigme indiquant le lieu de remise de la récompense.

Cela était sans compter sur la présence de l'APE pour pallier aux petits creux et rafraîchir les participants par le biais de la vente de gâteaux et boissons.

Ce fut une belle journée pour les enfants mais aussi les parents. Elle a permis de retrouver un peu de lien social, mis de côté en cette période de crise sanitaire.





*La gare*

Il y a quelques mois, dans le bulletin municipal nous vous informions de la décision d'acquérir ce patrimoine de notre village en vue d'y créer un lieu de vie, d'échanges et de lien social, suite à la consultation publique sur le projet de la Salle des Fêtes.

La Gare était mise en vente par la famille Sacareau (ancien maire de Saint-Pierre de Lages). L'équipe municipale a tout d'abord consulté les Domaines afin d'obtenir la valeur vénale du bien avant de faire une offre d'achat.

Nous avons signé le sous-seing privé en mars et sommes très heureux de vous annoncer que l'acte définitif a été signé ce 16 juin 2021. Le conseil départemental s'associant à ce projet et souhaitant nous aider à le concrétiser, nous alloue une subvention de 92 000€ pour l'acquisition de cette partie de notre patrimoine.

Et pour la suite ?

Nous allons commencer par nettoyer et revoir l'aménagement des abords de la Gare avec la mobilisation de volontaires dans le cadre de projets participatifs et faire établir un relevé précis de l'intérieur afin de pouvoir définir les aménagements possibles. Toujours dans l'idée de démocratie participative, nous lancerons une réflexion sur sa destination en 2022 (commerce circuit court, café terrasse, bibliothèque, ...) et espérons démarrer les travaux de réhabilitation en 2023.

Vous serez donc tous attendus dans les mois à venir pour échanger et participer à ce beau projet pour notre village !

## *Les Hauts de la gare*

Le nom des impasses pour le lotissement Les Hauts de gare a fait l'objet d'un vote au sein de l'équipe municipale.

Il a été retenu :

- pour l'impasse côté Chemin du Touron : Impasse Les Hauts de gare
- pour l'impasse côté Chemin des Orphelines : Impasse Jean Rolland.



*Image : www.creationfonciere.com*

Jean Rolland a travaillé comme chef de gare sur la ligne de chemins de fer Toulouse-Revel dans l'immédiat après-guerre, durant quarante années.



*Source :*

*<http://www.couleur-lauragais.fr/pages/journaux/2001/cl33/gensdici.htm>*

## *Vers une tonte raisonnée...*

Vous êtes quelques-uns à nous demander pourquoi le fauchage des bas-côtés de nos routes est plus enherbé que ces dernières années. Sous l'impulsion du département, les communautés de communes et les communes ont mis en place le fauchage raisonné.

Le fauchage raisonné permet un entretien des dépendances vertes routières (bas-côtés, fossés, etc.) respectueux de l'environnement. Associé au relèvement de la hauteur de coupe (15 cm), et dans certaines zones plus tardif, **il permet de contrôler durablement la végétation et favorise la biodiversité.**

En revanche, **en zones de croisements ou en virage, les talus sont davantage fauchés** afin de respecter la visibilité et assurer la sécurité des automobilistes.

La même démarche est engagée par le prestataire de Terres du Lauragais, qui entretient les chemins communaux.

Dans le village, la municipalité crée des espaces-test dans le but de mettre en place à terme une gestion raisonnée des tontes. Le principe est de laisser pousser la végétation jusqu'à floraison. Cette approche vise les mêmes objectifs : préserver la biodiversité. Les largeurs de tonte nécessaires pour le cheminement piéton sont ainsi en cours de test sur notre territoire communal. Une fréquence minimale de tontes s'avère d'ores-et-déjà nécessaire sur les chemins de randonnée tel le sentier botanique. **Vos retours éclairés sur cette orientation sont les bienvenus** : nous pourrions ainsi adapter au mieux notre gestion des espaces verts communs.

Retrouvez toutes les informations sur le site du département de la Haute-Garonne <https://www.haute-garonne.fr/actualite/campagne-de-fauchage-en-haute-garonne>

Des comptages routiers ont eu lieu à Saint-Pierre de Lages début juin. Vous avez peut-être remarqué des tubes pneumatiques sur la chaussée au niveau de l'avenue de Toulouse, de Lanta, chemin des Orphelines et avenue de Vallesvilles. L'objectif : mesurer le nombre de véhicules légers / poids lourds traversant quotidiennement la

### *Comptage routier*



commune, et à quelle vitesse. Ces mesures ont été effectuées par la société toulousaine Sterela. Elles sont en cours d'analyse et constitueront une base de travail pour la sécurisation des axes traversant de notre village. Nous reviendrons vers vous pour vous en communiquer les résultats.

## Le SIPOM sur le marché

Nadège Bouysse, animatrice du SIPOM (Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères) a rencontré le vendredi 11 juin, les Saint-Pierrins sur le marché de plein vent.

Ce fut un moment d'échanges avec les habitants de la commune – petits et grands - qui ont posé des questions sur les gestes des réductions des déchets, les consignes de tri, les services d'enlèvement d'encombrants ainsi que le service de broyage de végétaux à domicile.

A la suite de cette rencontre plusieurs habitants ont pris rendez-vous pour faire installer gratuitement un composteur de déchets de cuisine et de jardin.

Sachez que si vous ne possédez pas de jardin il existe une alternative « hors sol » : le lombricompostage. Le SIPOM propose également des lombricomposteurs.

Vous pouvez utiliser le compost pour le potager, les parterres de fleurs, les arbres et les arbustes ainsi que les plantes d'intérieur.

Les composteurs et lombricomposteurs sont mis à disposition gratuitement et sont à réserver par téléphone 05.62.71.22.83 , par mail [animateurs@sipom.fr](mailto:animateurs@sipom.fr) ou en remplissant le formulaire sur le site [www.sipom.fr](http://www.sipom.fr).



## Broyez du vert !

Samedi 8 mai a eu lieu la première collecte de branchages à Saint-Pierre de Lages. Cette initiative a ravi les habitants de la commune. Soixante mètres linéaires de déchets verts ont été déposés. Ils ont permis au SIPOM de faire 7m3 de paillage mis gracieusement à la disposition des Saint-Pierrins.

Le paillage peut être utilisé pour limiter le dessèchement du sol ou bien en tant que désherbant naturel une fois mis au pied des arbres. Mélangé à de la tonte, il sert d'engrais organique et aboutit après plusieurs mois en compost.

Nous espérons sensibiliser davantage de Saint-Pierrins lors de la prochaine journée de broyage de déchets verts qui aura lieu à l'automne.



# SIPOM



## *Salle des fêtes*

Nous vous avons laissés en début d'année avec le bilan des travaux participatifs et les actions entreprises avec le cabinet d'architectes ARCHEA pour en étudier les contours. Le conseil participatif avait majoritairement émis le souhait d'implanter la future salle au niveau du parking du bas. Le conseil municipal a pris acte de cet élément.

Le projet est ensuite entré dans sa seconde phase : l'analyse des solutions énergétiques. Le projet initial prévoyait une solution de chauffage commune à la salle des fêtes et la mairie. Face à l'état actuel de vétusté de la chaudière de l'école, la création d'un réseau commun aux trois bâtiments mairie - salle des fêtes - école est à l'étude, avec l'appui du bureau d'étude énergie EREAH. L'objectif est de s'assurer que cette idée est techniquement réalisable et surtout énergétiquement efficiente.

Suite à un audit sur les 3 bâtiments, SOLEVAL (agence locale énergie et climat), dans le cadre de la promotion et du développement des énergies renouvelables, a réalisé une analyse d'opportunité, financée par l'ADEME. Nous attendons les conclusions de cette analyse, qui permettra de choisir la solution la plus adaptée au budget communal tout en répondant aux problématiques posées. Par ailleurs, l'école étant également concernée, nous devons aussi répondre à la problématique de surchauffe des salles de classe et du nouveau dortoir, la pose de ventelles en bois sur les salles de classe n'ayant apporté aucune solution à ce problème. L'équipe municipale met donc en place, en parallèle des travaux salle des fêtes, une commission d'étude de créations d'îlots de fraîcheur.

Après ce travail préparatoire nécessaire car impactant, la salle des fêtes entrera alors en phase projet avec le choix des plans, des aménagements, de l'estimatif des coûts, pour aboutir au dépôt d'un permis de construire nous l'espérons second semestre 2021.

L'équipe municipale vous tiendra informés de l'avancée du projet.

## *Avancement du projet de l'OAP « Les Vignes »*

Le projet d'OAP du lotissement communal « Les Vignes » est en voie d'aboutir avec une commercialisation des lots prévue à l'automne 2021.

Le projet a connu quelques remaniements dans un souci de dé-densification et de végétalisation du futur lotissement et suite aux consultations effectuées par la commission urbanisme auprès des principaux riverains. Les deux concertations ont permis d'aboutir à un consensus permettant de répondre aux attentes de tous les habitants voisins de ce projet.

Le projet initial qui prévoyait 36 logements a été revu à la baisse avec un total de 26 logements. Le lotissement sera constitué de parcelles de différentes tailles dont quelques petites parcelles favorisant l'accès à la propriété.

Un travail sur le règlement du lotissement a été élaboré afin de créer un espace agréable à vivre pour tous et favoriser une esthétique globale commune : hauteur des habitations, sens des toitures uniformisé, couleur des enduits, charte paysagère, plantations...

Enfin, au nord du lotissement, dans le devers, à la limite du petit cours d'eau, une zone de rétention des eaux est nécessaire. Les commissions urbanisme et environnement sont en train de préparer un projet d'aménagement paysager favorisant la biodiversité et prolongeant la coulée verte existante : plantation de buissons et d'arbres d'espèces locales, premier bassin de rétention proche des habitations sous-terrain, deuxième bassin en eau près du cours d'eau...

L'objectif de cette zone est aussi de préserver des zones naturelles de fraîcheur dans notre village grâce à la flore et à la faune locale.

**Naissances**

Marceau Lépinard, né le 1er mai 2021  
Antonin Gastaldi, né le 3 juin 2021

**Décès**

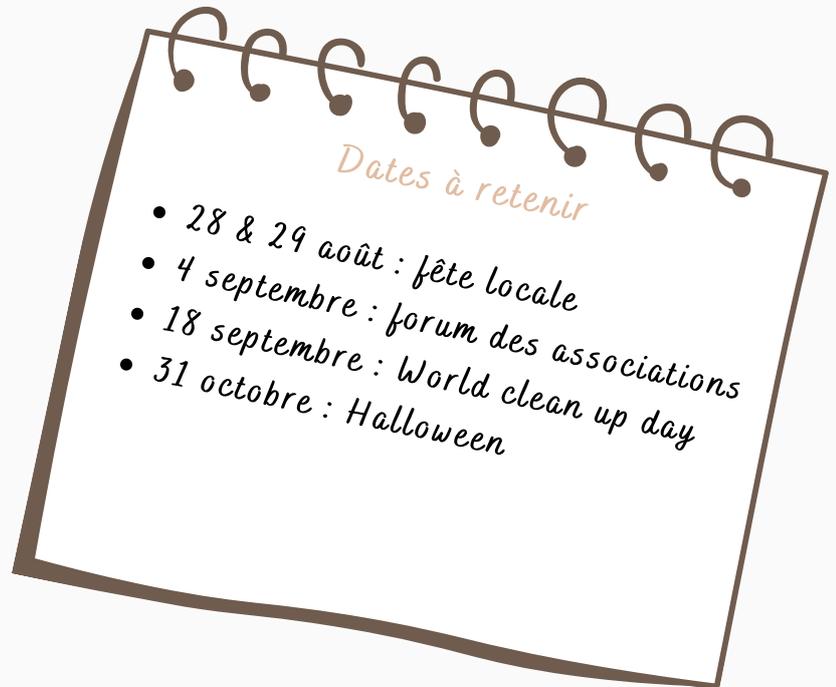
Solange Sicard, le 1er avril 2021  
Jacqueline Ceconato, 23 avril 2021

# Agenda

## Festivités annulées

**Feu de la Saint Jean** : A la suite d'une réunion des membres du Comité des fêtes, la majorité a voté contre l'organisation du feu pour des raisons de responsabilités face à la situation sanitaire. Cette décision a également été motivée par le renoncement de nombreux villages voisins à la fête de la musique et autres fêtes locales.

**Fête de la Musique** : La Soledra organisatrice de l'évènement a elle aussi renoncé au maintien de la fête.



*Exposition de trains miniatures du 26 au 30 juillet de 14h00 à 18h00  
salle des Fêtes*

*Entre Padirac et Cordes sur Ciel, venez découvrir Armolat, une petite gare du Sud-Ouest, au cœur d'un réseau de trains miniatures animé...*



*L'équipe municipale vous souhaite un bel été !*